



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement social

Question écrite n° 74571

Texte de la question

Les magistrats de la Cour des comptes viennent de mettre en évidence deux phénomènes susceptibles de ralentir la construction de logements sociaux en France. En effet, le double effet de la crise financière et de l'ouverture à la concurrence du livret A pourrait mettre en péril l'équilibre financier du fonds d'épargne. Or c'est cet équilibre qui permet à la Caisse des dépôts (CDC) de prêter la moitié de l'encours à très long terme (32 ans en moyenne et jusqu'à 60 ans) en puisant dans des dépôts immédiatement disponibles pour les épargnants. Avec l'ouverture du fonds d'épargne à la concurrence depuis 2008, deux risques de fuites existent. Premièrement, les nouvelles banques ayant le droit de le commercialiser peuvent être tentées de proposer à leurs nouveaux clients d'autres placements comme de l'assurance-vie. Un autre phénomène a été expertisé : le *lobbying* des banques pourrait diminuer peu à peu la part de l'encours total du livret centralisé à la Caisse des dépôts. Pour inverser la tendance, les magistrats financiers préconisent deux remèdes : la baisse des commissions versées par la CDC aux autres banques collectant le livret A et une plus grande sélectivité dans l'octroi des prêts aux organismes de logement social. C'est pourquoi M. Jean-Pierre Giran demande à M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme de bien vouloir lui indiquer l'analyse qu'il fait de la situation et les mesures qu'il entend mettre en oeuvre afin de pérenniser le financement du logement social en France.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74571

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2010, page 3258

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)